



Assemblée générale  
Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

A/51/839  
S/1997/243  
21 mars 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Cinquante et unième session  
Points 33 et 151 de l'ordre du jour  
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT  
MESURES VISANT À ÉLIMINER LE  
TERRORISME INTERNATIONAL

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Cinquante-deuxième année

Lettre datée du 21 mars 1997, adressée au Secrétaire général  
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente  
d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur un acte de terrorisme grave qu'un terroriste palestinien a commis aujourd'hui en Israël.

À 13 h 30 (heure d'Israël), un kamikaze a fait exploser dans un café situé au centre de Tel-Aviv une charge d'explosifs qu'il transportait, causant sa mort ainsi que celle de son entourage immédiat. Trois femmes ont été tuées au cours de cet attentat au cours duquel plus de 40 autres personnes – dont des enfants – ont été blessées.

L'organisation terroriste Hamas a revendiqué la responsabilité de cet attentat.

Quelques jours auparavant, les services de sécurité israéliens avaient signalé que des attentats terroristes étaient imminents, déclarant que les organisations terroristes considéraient que la libération par l'Autorité palestinienne de plusieurs terroristes de Hamas, dont des assassins, impliqués dans des attentats contre Israël ainsi que diverses déclarations incendiaires faites par d'éminents défenseurs de la cause palestinienne leur donnaient carte blanche pour commettre des attentats terroristes contre Israël. Les dirigeants palestiniens n'ont rien fait pour réfuter cette interprétation. Ce sont donc eux les principaux responsables de la tragédie qui s'est produite aujourd'hui.

En outre, la convocation du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale et d'autres instances internationales au sein desquelles Israël a encore une fois été dénigré, a contribué à créer un climat qui a également été interprété par les organisations terroristes comme propice à la conduite d'opérations dirigées contre Israël.

Le chef de l'aile militaire secrète de Hamas, Ibrahim Makdama, qui était au nombre des personnes récemment libérées par l'Autorité palestinienne, a pris la parole aujourd'hui lors d'un rassemblement organisé à Khan Younis. Il a déclaré ce qui suit devant les manifestants : "Jérusalem ne sera pas libérée au moyen de négociations, de manifestations ou de rassemblements mais par la poursuite de la Jihad [guerre sainte] et nous continuerons d'axer notre lutte dans l'optique de la Jihad. Nous devrions nous garder de faire preuve d'indulgence à l'égard de nos ennemis; notre peuple a l'obligation de les chasser où qu'ils vivent, à Tel-Aviv ou en Amérique latine. Nous contraindrons Nétanyahou à maudire le jour où il est né et nous espérons que Jérusalem sera engloutie par la mer."

Israël demeure fermement convaincu que le Président Yasser Arafat contrôle pleinement la situation dans les zones autonomes palestiniennes où sont basées Hamas et d'autres organisations qui prônent des idées analogues. Les dirigeants palestiniens n'ont pas déployés les efforts voulus pour prévenir les agissements des organisations terroristes qui s'obstinent à commettre des attentats contre d'Israël.

Israël demande à la communauté internationale de condamner sans équivoque cet acte de terrorisme et à n'épargner aucun effort pour éliminer le fléau que représente la pratique du terrorisme.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la cinquante et unième session de l'Assemblée générale, au titre des points 33 et 151 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim

(Signé) David PELEG

-----